

**Environnement**

**Le Gouvernement Portugais a approuvé une nouvelle Stratégie pour le Secteur Forestier Portugais.**

**Contacts**

João de Macedo Vitorino

[jvitorino@macedovitorino.com](mailto:jvitorino@macedovitorino.com)

Susana Vieira

[svieira@macedovitorino.com](mailto:svieira@macedovitorino.com)

Teresa Oliveira

[toliveira@macedovitorino.com](mailto:toliveira@macedovitorino.com)

Tiago Aguiar

[taquiar@macedovitorino.com](mailto:taquiar@macedovitorino.com)

Alexandra Sousa

[asousa@macedovitorino.com](mailto:asousa@macedovitorino.com)

Jorge Sampaio

[jsampaio@macedovitorino.com](mailto:jsampaio@macedovitorino.com)

Cette information est à caractère générique et ne doit pas être tenue comme conseil professionnel. Au cas où vous nécessitez de conseil juridique sur ces matières, «vous devez contacter un avocat. Si vous êtes client de Macedo Vitorino e Associados, vous pouvez nous contacter à [mva@macedovitorino.com](mailto:mva@macedovitorino.com) ou par moyen de votre contact habituel.

**La Stratégie pour le Secteur Forestier Portugais**

Par moyen de la Résolution 114/2006 du Conseil de Ministres, le Gouvernement Portugais a approuvé une nouvelle Stratégie pour le Secteur Portugais des Forêts ("ENF"). On espère que cette Stratégie serve d'orientation pour les futures politiques sur les forêts.

La ENF est structurée selon six axes d'action: la réduction des risques d'incendie et des agents biotiques; la spécialisation de l'utilisation du territoire; l'amélioration de la productivité forestière par moyen de l'exécution des systèmes de gestion soutenables; la réduction des risques du marché et l'augmentation de la valeur des produits forestiers; l'amélioration en général de l'efficacité et de la concurrence dans le secteur et la simplification des instruments de politique forestière.

Avec le premier axe d'action mentionné, le Gouvernement prétend améliorer l'efficacité du combat et gestion des incendies et des agents biotiques. La gestion de combustibles par moyen de pâturage et l'exploitation énergétique de biomasse forestière (2 millions de tonalités par an) ou la protection contre les agents biotiques nocifs (avec la création, jusqu'à la fin de 2007, d'un réseau permanent de recherche et un Programme de Contrôle de Ligneuses) sont quelques exemples des mesures à développer dans ce secteur.

Pour ce qui concerne la spécialisation de l'utilisation du territoire, les buts principaux sont l'évaluation des fonctions environnementales des espaces de forêt, la reconversion des peuplements des espèces écologiquement inadaptées et l'installation des systèmes de gestion forestière. L'élaboration de Plans de Gestion Forestière pour les forêts possédées par l'État jusqu'à 2008 et le rétablissement des populations de chêne de houx sont deux des mesures à adopter dans le seuil de cette orientation stratégique.

A son tour, le troisième axe d'action incite l'amélioration de la productivité par moyen de la gestion forestière soutenable, ayant comme objectifs principaux l'augmentation des superficies assujetties à un plan de gestion forestière, étendre le réseau de conseil forestier et augmenter la contribution des activités synergique, pêche, apiculture et sylvo-pastoral dans la valeur économique de la forêt.

Le quatrième axe de la Stratégie établit la réduction des risques dans l'exploitation forestière. La certification des produits forestiers et la gestion forestière, la modernisation des compagnies forestières et le développement/promotion de nouveaux produits et marchés sont certaines des mesures à mettre en application aux termes de cet axe.

En conclusion, les deux derniers axes s'appuient sur la capacité d'efficacité et de la concurrence du secteur (par moyen de mesures comme la révision périodique de l'Inventaire Forestier National, l'établissement du Système d'Information National sur les Ressources Forestières ou la conclusion, jusqu'à 2009, de l'enregistrement des forêts) et sur la simplification des instruments de la politique forestière (par exemple, la simplification légale et procédurale et la création d'un système d'évaluation des aides financières attribuées lors de l'exécution de la Stratégie).

© Macedo Vitorino e Associados – 2006